IRM

Votre médecin vous a prescrit une IRM pour poser ou de compléter un diagnostic. Vous pouvez réaliser une **IRM au Centre Hospitalier de Perpignan**, dans le service d'imagerie médicale et interventionnelle. Vous recevrez une information complète sur votre prise en charge ainsi que sur la réalisation de l'examen. Les IRM sont assurés en mode programmé de 7H00 à 21H00 du lundi au vendredi et de 7H00 à 14H00 le samedi.

Comment prendre rendez-vous ?

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8H00 à 17H30.

Tel : 04 68 61 65 16
Fax : 04 68 61 63 58

Pour plus de facilité, prenez votre rendez-vous en ligne via **le formulaire** .

Qu'est-ce que l'IRM ?

L'IRM est un examen d'imagerie médicale indolore qui permet de « photographier » une partie du corps ou d'organes grâce à l'utilisation d'un champ magnétique (ondes radio). Cette technique présente l'avantage d'éviter l'utilisation de radiations propres à d'autres techniques d'imageries.

Lire les fiches d'information IRM et IRM Pédiatrique réalisées par la Société Française de Radiologie.